

JANVIER
2021

BULLETIN MUNICIPAL

N° 32



Camille

**LA HAYE
DE
ROUTOT**

INFOS MUNICIPALES

- ↳ Le mot du maire page 6
- ↳ Infos utiles page 8
- ↳ Etat civil page 10
- ↳ Paiement de proximité..... page 11
- ↳ Collecte et tri..... page 12
- ↳ Commission Vie Sociale page 18
- ↳ Rénovation énergétique..... page 20
- ↳ La communication page 21

VIE DU VILLAGE

- ↳ Un classement honorifiquepage 24
- ↳ Brèves de villagepage 26
 - ❖ Cérémonies et recensement.....page 27
 - ❖ Opération SAKADO.....page 28
- ↳ Un nouvel employé municipal, Jean-Luc HENRYpage 29
- ↳ Les nouveaux habitantspage 30
- ↳ Un prochain gîte au village.....page 36

LES ASSOCIATIONS

- ↳ Association Roumois, Terres Vivantes en Normandiepage 40
- ↳ Association « Les amis des ifs ».....page 46
- ↳ Le Club des millénairespage 48
- ↳ Le Club image 27page 50

Et pour finir, un petit témoignage optimiste des 2 jeunes du village qui ont mené l'opération « SAKADO » !

INFOS MUNICIPALES



Camille

*Chères Hayons Routotoises,
Chers Hayons Routotois,*

Comme le veut la tradition, l'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous présenter le bulletin communal édition 2021, qui malheureusement, se trouve épuré, conséquence inéluctable de l'épidémie de la Covid 19 qui sévit depuis le mois de mars dernier.

L'équipe municipale, renforcée par la venue de nouveaux conseillers, élus justement en première période de pandémie, continue de travailler pour le développement de notre village et répondre aux préoccupations de chacun.

Je pense à tous ceux qui souffrent, aux entreprises et commerces en difficulté, (et plus particulièrement au seul commerce de notre village), à leurs salariés, à ceux qui sont au chômage partiel, à ceux qui subissent de lourdes pertes financières et sont inquiets pour la « fin du mois », aux personnels médicaux en première ligne et confrontés à la détresse et à la mort, aux personnes qui se retrouvent isolées.

J'espère que le bilan de ce dernier confinement sera positif. Plus nous ferons les gestes barrières, plus nous sauverons de vies. Les mois passent et les difficultés perdurent. Les Français souffrent de la crise sanitaire et il faudra encore beaucoup de temps avant de retrouver notre vie d'avant. De plus, la France est à nouveau la cible d'attentats qui ravivent une angoisse plus ou moins en sommeil depuis les attentats du 13 novembre 2015.

Cette crise sanitaire nous oblige à nous adapter constamment et elle a même eu raison de notre plus ancestrale manifestation qui remonte au XV siècle : le Feu de la Saint-Clair

Bien au-delà de cet exemple, ce sont toutes les Associations de notre village, leurs responsables et les bénévoles, qui pourtant par leur engagement participent à la qualité du bien vivre au sein de notre commune, souffrent de ne pas pouvoir exister.

Malgré tout l'espoir doit être entretenu, et c'est dans cet esprit, que bien que nos Associations soient à l'arrêt ou fonctionnent au ralenti, le Conseil Municipal a pris



l'engagement de leur octroyer leurs subventions de fonctionnement à hauteur de celles de l'année 2020.

Malgré cette crise inédite et surtout durable, qui nous oblige à travailler autrement (visio conférence ...) l'équipe municipale reste mobilisée pour participer au développement de notre commune et mettre en œuvre nos futurs projets et plus particulièrement :

- *Le déploiement de la fibre optique, qui malgré un peu de retard, ne tardera pas à être achevé.*
- *Les années de sécheresse se succèdent les unes aux autres et entraînent depuis 2017 de nouvelles obligations en matière de lutte contre les incendies. Afin de nous mettre aux normes, nous avons réalisé un plan défense incendie au sein de notre commune. Une demande de subvention auprès du département est en cours afin d'alléger notre participation financière.*

A la suite des élections municipales de cette année 2020, notre inter-communalité s'est dotée d'une nouvelle équipe présidée par Vincent Martin, Maire de Grand Bourgtheroulde.

Notre commune bien que très active, est l'une des plus petites communes de l'inter-communalité Roumois Seine . Afin d'être le plus investi possible et ainsi défendre au mieux les intérêts de notre village, je siège à la commission économique ainsi qu'à la commission tourisme.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie, et c'est ainsi que nous ne pourrons assurer la traditionnelle cérémonie des vœux de notre Municipalité à ses habitants, moment on ne peut plus privilégié dans la vie d'une Commune car il permet d'échanger avec les administrés.

Je vais terminer en remerciant :

- ***Les Conseillers Municipaux pour leur engagement sans réserve dans tous ces dossiers préparant l'avenir de notre Commune***
- ***Le personnel communal pour leur implication et leur adaptation en cette période bien particulière.***

Au nom du Conseil municipal et en mon nom, je vous adresse à toutes et à tous des vœux chaleureux de bonne et heureuse année. Que 2021 se déroule sous de meilleurs auspices.

*Prenez bien soin de vous
Le Maire, Jacques Binet*

SERVICES

MAIRIE

Permanence du maire :
Lundi de 17 à 19 h.
Permanence des adjoints :
Jeudi de 10h30 à 12h
Tel. : 02.32.57.30.41
e-mail :
mairiehayeroutot@gmail.com

Location Salle des Associations

Mairie : 02.32.57.30.41
Aux heures des permanences

Location vaisselle

Brigitte TROUVE
02.32.56.56.59

Taxi – Transport médical conventionné

Blandine BINET
02.32.41.18.34 ou
06.07.30.37.46

Déchetterie Bourg-Achard

Route de Montfort
02.32.43.14.75

ASSOCIATIONS

CLUB DES MILLENAIRES

Président :
Gérard GENTY
02.32.56.86.50
Trésorier :
Alain PETIT
02.32.20.68.56

ROUMOIS TERRES VIVIANTES (Four à pain, musée du sabot)

Président :
Alain JOUBERT
02.32.57.35.74

CLUB PHOTO « IMAGE 27 »

Président :
Michel GUILLO
02.32.56.25.72

LES AMIS DES IFS

Présidente :
Emilie LEREFIT
06.22.00.39.30

COMITE DES FETES

Président :
Jacky BORDEAUX
02.32.56.56.59

UNE MULTITUDE DE SERVICES DE SANTE A ROUTOT

MEDICINS

Cabinet Médical de Brotonne

43, av. du Gal de Gaulle

- ☞ Dr DELARUE
- ☞ Dr DACHY
- ☞ Dr CROQUENNEC

02.32.56.82.87

Maison de santé à ROUTOT

1, av. du Gal de Gaulle

- ☞ Dr TAUPIN
- ☞ Dr BENARD-GAILLON

02.27.36.68.67

INFORMIERES

31, av. du Gal de Gaulle

- ☞ Catherine SOHIER
- ☞ Jocelyne SAUMON
- ☞ Emmanuelle MASURIER
- ☞ Sandra QUONIAM

02.32.56.05.15

1, av. du Gal de Gaulle

- ☞ Laurence HAREL
- ☞ Soisic LEBAS

02.27.36.68.67

**MEDECIN
D'URGENCE
02.32.33.32.32**

PSYCHOLOGUE

1, av. du Gal de Gaulle

- ☞ Peggy VALCKE

06.06.67.73.57

OSTEOPATHE

6, rue du Roumois

- ☞ Aurélie ALLAIN

06.35.57.78.99

DENTISTES

53, av. du Gal de Gaulle

- ☞ Valérie LESCARRET
- ☞ Laurent POULIQUEN

02.32.56.80.67

DIETETICIENNE

1, av. du Gal de Gaulle

- ☞ Laurence HAMEL

02.27.36.68.67

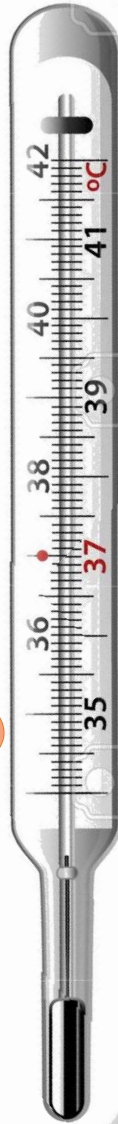
06.19.67.59.48

PHARMACIE

1, av. du Gal de Gaulle

- ☞ Pharmacie AUZERAIS-MUTA

02.32.57.31.06



NAISSANCES



- VERMEIREN Enaël le 2 juillet 2020
- LOQUIN Eyenn le 23 octobre 2020

P.A.C.S.

- Mr LEMOINE Thomas et Mme DUFAY Ophélie
le 24 août 2020



MARIAGES



- Mr LIEURY Samuel et Mme VINCENT Sandrine le 11 janvier 2020

DECES



- Mme LECOUTEUX Denise le 13 février 2020
- Mr LEFRANCOIS Vincent le 10 mars 2020
- Mme LECARPENTIER Simone le 6 juin 2020
- Mr COUTURIER Christian le 9 novembre 2020

Suite à la fermeture de la perception, vous trouverez dans le tableau ci-dessous les endroits où vous pourrez procéder à vos différents règlements.

LES LIEUX DE PAIEMENT A PROXIMITE DES COMMUNES



COMMUNES	CODE POSTAL	LIEUX	ADRESSES
AMFREVILLE ST AMAND	27370	Bar du Centre	48, rue de Boury
BOURG-ACHARD	27310	Bar de la Place	6, Place de la Mairie
		Librairie du Roumois	230, Grande Rue
GRAND BOURGTHEROULDE	27520	Le Café de la Poste	168, Grande Rue
LA SAUSSAYE	27370	Café du Centre	37, rue Abbé Bellemin
LE NEUBOURG	27110	Maison de la Presse	61, rue Dupont de l'Eure
		Tabac	14, rue du Gal de Gaulle
MARBEUF	27110	Au Rendez-vous des Chasseurs	19, Route de Louviers
ST OUEN DE THOUBERVILLE	27310	Le Gallia	81, Route Nationale

OUI, tous les EMBALLAGES se trient uniquement les EMBALLAGES.

Consigne

Bien séparer les emballages.
Ne pas les emboîter.
Les déposer en vrac dans le bac/sac.

Consigne

Bien vider les emballages.
Ne pas les laver.

Important

Exemples de déchets à jeter dans la poubelle ordinaire.



Couches

Mouchoirs et papiers absorbants



Cintres

Vaisselle en plastique



Exemples de déchets à déposer en déchèterie ou auprès d'associations :



Textiles

Jouets en plastique



Déchets verts

Tuyaux



Le tri + simple

tous les emballages et tous les papiers se trient !

Consignes détaillées et emplacement des colonnes de tri :

www.sdomode.fr

Un doute ? Une question ?

02.32.43.14.75

DANS LE BAC



Bouteilles, bidons et flacons en plastique



Briques alimentaires, sacs et films, emballages métalliques

Pots, barquettes, sachets, tubes, berlingots...



OU SAC JAUNE



Bouteilles, bidons et flacons en plastique



Bouteilles, canettes et bocaux

Pots (légumes, confiture, yaourt, épices)



Flacons et autres... (crème de soins, parfum, sirop...)



COLONNE DE TRI

Tous les emballages en verre



Bouteilles, canettes et bocaux



Pots (légumes, confiture, yaourt, épices)



Flacons et autres... (crème de soins, parfum, sirop...)



COLONNE DE TRI

Tous les papiers et emballages en carton



Journaux, catalogues, prospectus



Courriers, enveloppes, livres



Cahiers, bloc-notes et impressions



Tous les emballages en carton



Informations du service déchets

Les performances du tri en Point d'Apport Volontaire

En 2019, 9,61 tonnes de verres ont été triées sur LA HAYE DE ROUTOT

Quant aux papiers et cartonnettes, 1,86 tonnes ont été déposées dans les colonnes d'apport volontaire.

Sur le territoire des communautés de communes gérées par le SDOMODE, les moyennes sont de :

- 34 kg par habitant / an pour les verres
- 15 kg par habitant / an pour les fibreux

Grâce à ce geste quotidien de tri des Hayons-Routotois, Hayonnes-Routotoises, 66 176 bouteilles en verre et 1,50 tonnes de papiers recyclés ont pu être ainsi fabriquées.

BON À SAVOIR...

Le recyclage d'une tonne triée de cartonnettes permet d'économiser 1,4 tonne de bois

1 tonne triée de verre permet de fabriquer 2 140 bouteilles en verre



Cartons et emballage papier à trier

Le traitement des déchets et le vidage des colonnes d'apport volontaire relèvent de la compétence du SDOMODE : Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département.



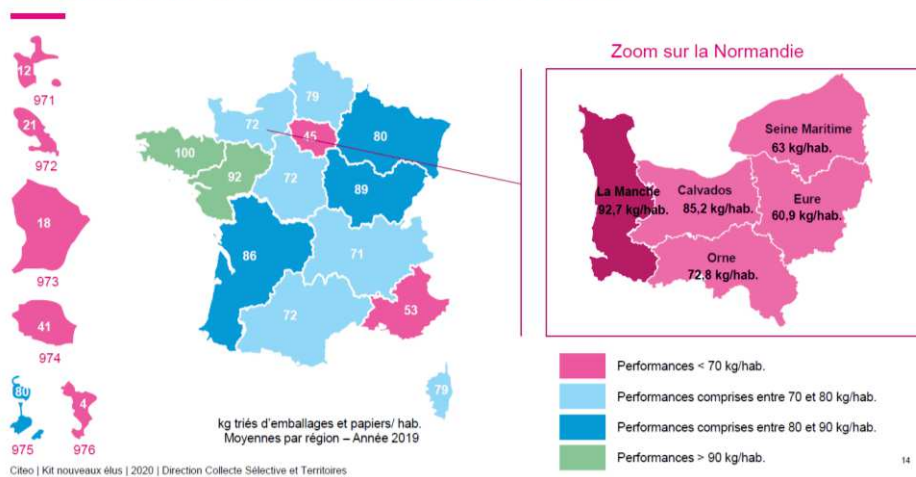
À ce jour, 1 Point(s) d'Apport Volontaire (est) sont situé(s) sur le territoire communal pour accueillir les papiers et/ou cartonnettes ; ce nombre est susceptible d'évoluer en fonction de la fréquentation actuelle des points.

Les papiers et cartonnettes triés en colonnes d'apport volontaire sont apportés au centre de tri du SDOMODE situé à Pont-Audemer où ils seront triés, puis envoyés chez les recycleurs. A titre, d'exemple, le papier est recyclé dans les Vosges, les cartonnettes sont recyclées par Véolia.

En ce qui concerne les ordures ménagères collectées à LA HAYE DE ROUTOT, elles sont déposées sur un des quais de transfert du SDOMODE afin d'être acheminées par camion vers les sites de traitements comme le Centre d'Enfouissement (CETRAVAL) situé sur la commune de Malleville sur le Bec.

Les bacs et sacs jaunes collectés sont aussi acheminés vers les quais de transfert du SDOMODE avant d'être dirigés vers le centre du tri situé au Havre.

Une performance de tri très hétérogène selon les régions



Le SDOMODE gère les 17 déchetteries des territoires adhérents. Cette gestion mutualisée a pour principal avantage d'offrir à tous les habitants de l'Ouest de l'Eure un service identique et de qualité, ainsi qu'un accès à la déchetterie la plus proche de chez eux. Les Hayons-Routotois, Hayonnes-Routotoises peuvent aller aussi bien à la déchetterie de proximité : Amfreville la Campagne, Grand Bourgtheroulde, Bourg-Achard ou Trouville la Haule.



Pour connaître la destination d'un déchet, nous vous invitons à télécharger l'application le « guide du tri CITEO » sur votre smartphone.

Au 1^{er} juin 2020, le SDOMODE a lancé l'extension des consignes du tri ; depuis cette date, tous les emballages plastiques peuvent être introduits dans le bac au couvercle jaune.

SDOMODE Le tri + simple
Tous les emballages et tous les papiers se trient !

Consignes détaillées et emplacement des colonnes de tri : www.sdomode.fr
Un doute ? Une question ? 02.32.43.14.75

DANS LE BAC OU SAC JAUNE
Bouteilles, bidons et flacons en plastique
Briques alimentaires, sacs et films, emballages métalliques
Pots, barquettes, sachets, tubes, berlingots...

COLONNE DE TRI
Tous les emballages en verre
Bouteilles, canettes et bocaux
Pots (légumes, confiture, yaourt, épices)
Flacons et autres... (crème de soins, parfum, sirop...)

COLONNE DE TRI
Tous les papiers et emballages en carton
Journaux, catalogues, prospectus
Courriers, enveloppes, livres
Cahiers, bloc-notes et impressions
Tous les emballages en carton

Nous vous proposons quelques alternatives permettant la réduction des déchets :

Le compostage individuel :

Si vous détenez un peu de terrain, il vous est possible d'installer un composteur ; ce procédé permet de réduire d'environ 30% le poids de votre bac d'ordures ménagères.

En principe, tout ce qui est produit par la nature peut être composté :

- Dans la cuisine ► épluchures de légumes, restes d'aliments, marc de café et sachets de thé, coquilles d'œufs écrasées, etc.
- Dans la maison ► les bouquets de fleurs, les plantes d'intérieur, les cendres de bois, les cheveux, les poils et plumes, etc.
- Dans le jardin ► les coupes de gazon, les feuilles mortes, les branches et résidus de taille de haies, les restes du potager, etc.

La communauté de communes Roumois Seine est en mesure de vous procurer un composteur ; pour tout renseignement veuillez contacter le service :

servicedechets@roumoiseine.fr ou 02.32.87.63.42

L'achat de volailles : ces animaux avaleront une grande quantité de vos déchets organiques



tout en vous fournissant des œufs, sous les yeux admiratifs et curieux des enfants.

Information relative à la situation sanitaire :

Les mouchoirs, gants et masques à usage unique sont à déposer dans les ordures ménagères, dans un sac plastique fermé pendant 24 heures avant de les présenter à la collecte.

Collecte des déchets en cas de circulation routière difficile pendant la période hivernale

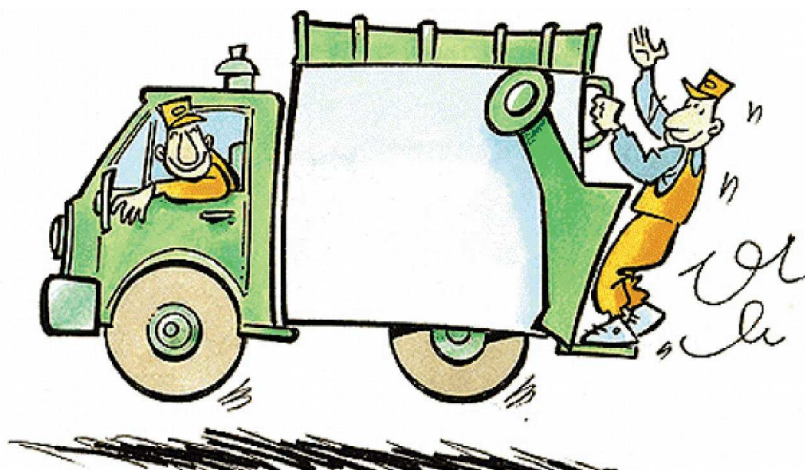
Un épisode neigeux peut engendrer des perturbations sur la collecte des déchets ménagers en porte à porte.

Le règlement de collecte du service prévoit la règle suivante :

Lorsque les bacs n'ont pas été collectés à cause des intempéries, laissez-les sortis pendant 48 heures ; au-delà de ce délai, il faut les rentrer, ils seront alors collectés lors du passage normal suivant. Cette règle s'applique uniquement dans cette situation précise et exceptionnelle ; en dehors de ce contexte, le Règlement Sanitaire Départemental ainsi que le règlement de pré-collecte et de collecte de la Communauté de communes Roumois Seine s'appliquent.

Si votre bac destiné aux déchets valorisables (couvercle jaune) est plein et que vous n'avez pas de possibilité de stockage, déposez les déchets dans le bac à ordures ménagères voire dans un sac à poubelles (noir) ; lors de condition exceptionnelle, nous demandons aux ripeurs un assouplissement du règlement et de collecter les sacs d'ordures ménagères qui sont présentés à côté du bac.

Quelle que soient les circonstances, il est indispensable de faire preuve de tolérance et de bon sens : la sécurité des agents qui assurent la collecte est primordiale.



LE NON RECOURS AUX DROITS

Un nombre important de personnes éligibles aux aides sociales n'y ont pas recours, soit par méconnaissance des dispositifs existants, soit en raison de la complexité des démarches administratives ou soit en raison de l'effet stigmatisant du recours aux aides sociales.

Il s'agit pour nous de vous expliquer quelques dispositifs dont vous pourriez bénéficier selon votre situation.



- **L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** est une aide financière du département accordée aux personnes à partir de 60 ans et en perte d'autonomie, et selon leur revenu.

Cette aide couvre en partie ou en totalité les dépenses nécessaires afin de vous permettre de rester à votre domicile et de bénéficier d'aides à la toilette, au repas, à l'entretien de votre logement, à du portage de repas, la téléalarme...

Vous pouvez vous procurer le formulaire de l'APA auprès de la mairie de la Haye de Routot, du Centre Médico-social de Bourg Achard ou le télécharger sur le site eureennormandie.fr

Une assistante sociale du département évaluera votre dépendance et vous fera un plan d'aide, puis elle calculera la participation du département selon vos revenus.

A l'issue de l'étude de votre dossier, une société d'aide à domicile que vous aurez choisie (ADMR, Communauté de Communes) interviendra à votre domicile.

- Vous pouvez également bénéficier d'une aide en **chèque emploi service (CESU)**, sans condition d'âge, pour le ménage, le repassage, les devoirs des enfants ou le petit bricolage.

Si vous souhaitez employer une personne, vous la réglerez directement.

Vous devez créer un compte sur le site cesu.urssaf.fr afin de régler les charges chaque mois pour qu'elle bénéficie d'une couverture sociale (sécurité sociale, retraite, chômage)



Puis vous déclarerez aux impôts le montant annuel que vous lui aurez versé afin de vous faire bénéficier d'un crédit d'impôt

- Suite à une hospitalisation, si vous avez plus de 55 ans le service social hospitalier peut faire une demande d'**Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH)** auprès de la Carsat ou de la MSA afin de vous aider momentanément dans les actes de la vie quotidienne et selon vos revenus. Cette aide ne peut se cumuler avec l'APA
- A votre retour d'hospitalisation également, et sans condition d'âge, vous pouvez bénéficier d'une aide au ménage et aux courses de votre **mutuelle**, si prévue à votre contrat. Cette aide est gratuite et est ponctuelle (environ 7 à 8 heures à prendre sur une période d'un mois et demi par exemple) Il vous suffit de téléphoner à votre mutuelle à votre sortie d'hospitalisation
- Si vous avez moins de 60 ans et que vous êtes en situation de handicap reconnue par la MDPH, vous pouvez bénéficier d'aides en vous rapprochant de la Maison Départementale des Personnes Handicapées à Evreux ou du site MDPH.fr

Quelques numéros pratiques sur notre canton du Roumois :

Communauté de Communes du Roumois 02 32 57 95 28
ADMR Montfort sur Risle 02 32 56 22 04
Centre Médico-Social de Bourg Achard 02 32 56 27 77
Carsat :3960
Conseil départemental de l'Eure.....02.32.31.50.50
MDPH 02 32 31 96 13

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie de La Haye de Routot afin que la commission d'aide sociale vous aide et vous accompagne dans vos démarches

Mairie de La Haye de Routot

Ouverte le lundi de 17 h à 19 h

et le jeudi de 16 h à 17 h 30

☎ 02 32 57 30 41



FAIRE, c'est le NOUVEAU service public qui vous guide gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique.

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec un conseiller FAIRE qui vous accompagnera dans votre projet.

Rénover, réduire sa consommation, financer des travaux : appelez un conseiller au 0 808 800 700 ou sur internet en tapant **SIMUL'AIDES**. Cela vous permettra de faire une simulation en ligne afin de connaître les aides dont vous pourriez bénéficier.



Au service du public !

Contre les problèmes d'inconfort chez soi liés à la chaleur, au froid ou à l'humidité, il suffit désormais de FAIRE !

FAIRE pour Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique.

FAIRE a pour objectif de rassembler l'ensemble des acteurs publics et privés de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables et rendre lisible leur offre.

N'hésitez pas à contacter les « conseillers FAIRE » !

LA COMMUNICATION DANS LE VILLAGE

Comme vous l'avez sans doute remarqué, notre site est inaccessible depuis quelques mois. La raison : un plugin (Flash Player) qui est devenu obsolète. La solution a été trouvée en changeant de logiciel et en reconstruisant le site page par page.

Vous pourrez le consulter progressivement à cette adresse :

www.mairiehayederoutot.com

En parcourant ce site, vous découvrirez :

- ✚ L'agenda des événements à venir
- ✚ Les curiosités de notre village
- ✚ La vie des associations
- ✚ L'administration de notre village
- ✚ Les démarches administratives
- ✚ Les liens et numéros utiles
- ✚ L'archivage des délibérations du Conseil
- ✚ Les bulletins d'information « Exclus'ifs »



Les bulletins municipaux annuels y sont également conservés en mémoire.

Ces articles sont écrits et mis en page par la Commission communication de la commune.

Les photos sont disponibles, il suffit de les demander par mail à la mairie

Ou directement à Styro27350@orange.fr

Pour faire passer un article, contactez le rédacteur du site ou la Mairie.

✚ Toutes vos idées ou commentaires seront les bienvenus car, en effet, ce site se veut « participatif ».



Mesdames ou Messieurs les Présidents(es) d'associations, n'hésitez pas à nous soumettre votre agenda ou vos idées pour une parution dans ces pages.

(Par la page contact sur le site ou bien mon mail personnel): Styro27350@orange.fr

VIE DU VILLAGE



Camille

La Haye-de-Routot a été classée, cet été par la revue nationale villages et patrimoine parmi les 10 plus beaux villages de l'Eure; Aux côtés de communes célèbres comme Lyons-la-Forêt ou Giverny, ce classement est une fierté pour notre village..

Les critères de choix ont reposé autour de 3 axes principaux.

Le patrimoine conservé, mis en valeur et animé

- ❖ *Les ifs millénaires,*
- ❖ *L'église paroissiale,*
- ❖ *Le manoir des Broches,*
- ❖ *Le four à pain-musée,*
- ❖ *La Chaumière aux Orties et son Jardin des herbes sauvages,*
- ❖ *Le musée du Sabot,*
- ❖ *Le feu de Saint-Clair.*



Les aménagements ``doux`` du centre de la commune

Dans beaucoup de communes, dès qu'un terrain est disponible en centre bourg, il est construit.

À La Haye-de-Routot, le centre du bourg non urbanisé est resté en l'état, grâce à la volonté municipale de préserver un cadre rural et celle de conserver un espace vierge autour du feu de Saint Clair.

Aux abords immédiats, des aménagements conseillés par les élèves de l'école Nationale de Paysage de Versailles, encadrés par Didier Bouillon, permettent de garder un cadre champêtre.

La vie campagnarde tranquille d'une petite commune a visiblement séduit le jury.

Autour de quelques maisons traditionnelles normandes, de ses ifs et de ses musées, La Haye de Routot dégage un sentiment d'apaisement et de sérénité.

La vue dégagée sur la lisière de forêt, volontairement préservée, renforce cette impression.

Enfin, une vie culturelle riche et variée

L'accueil ou l'organisation de manifestations aujourd'hui célèbres (Festival Orties Folies, Feu de St Clair, Festival Terres de paroles...), qui attirent régulièrement bon nombre de personnalités (Georges Feterman, Julie Depardieu, Jean-Marie Pelt, Yves Paccalet, Nicolas Vannier, Pierre Bonte, Denis Lavant, Alice Zeniter...) ont également, semble-t-il, contribué à influencer le jury.

Il est vrai que pour nous, habitants, le quotidien nous fait un peu oublier tous ces aspects, mais ce classement attribué par une revue nationale spécialisée doit nous inciter à poursuivre nos efforts pour préserver cette douceur de vivre visiblement enviée.



Les 10 plus beaux villages de l'Eure

La Haye de Routot

C'est peu de dire que cette année 2020 restera dans les annales !

Une année bien triste avec l'épidémie de la COVID 19 et son cortège d'annulations des fêtes et cérémonies.

Ainsi, la vie sociale du village, réputée conviviale et dynamique, s'en est, bien entendu, trouvée très perturbée.

De nombreux projets communaux n'ont également pas pu encore débiter à cause des interdictions de regroupement (soirées débats, comité consultatif d'usagers ...).

Néanmoins le village n'est pas resté endormi

Ainsi, pendant le premier confinement, une opération visant à porter assistance aux personnes isolées, a été proposée par la municipalité (faire ses courses, aide aux démarches administratives..).



Des distributions gratuites de masques ont également été organisées et un petit colis-cadeau réconfortant a été préparé et distribué par l'association « Les Amis des lfs ».



L'ensemble de ces opérations ont permis de rester en contact et de prendre des nouvelles de chacun.

Enfin, un colis exceptionnel pour l'ensemble des personnes âgées du village a été offert, faute de pouvoir organiser le traditionnel « Repas des anciens ».

Certaines actions associatives ont néanmoins pu être maintenues et vous les retrouverez dans les pages « Les Associations ».

CEREMONIES

Malgré le confinement, les traditionnelles cérémonies commémoratives ont été maintenues. Seuls le Maire et les 2 adjoints étaient présents.



RECENSEMENT

Initialement prévu en 2021, le recensement de la population qui devait être piloté par Mélanie, notre secrétaire, serait reporté en 2022 aux dernières nouvelles ...

Nous vous tiendrons informés dès confirmation.



LES JEUNES DU VILLAGE SE MOBILISENT

Deux jeunes, Clara LEMARCHAND et Clément DEPLANQUES, ont décidé de se mobiliser en Décembre, en faveur des sans-abri.

Avec le soutien de leurs parents et de la municipalité, ils ont organisé une collecte de dons, via le support de l'association « SAKADO ».

Chaque personne qui le souhaitait pouvait ainsi amener dans un local mis à disposition par la mairie à cet effet, des vêtements, livres ou produits usuels qui seraient triés puis distribués ensuite au Samu Social, à la Croix Rouge ou au Secours Catholique.

Un incroyable élan de solidarité s'est manifesté à cette occasion dans le village et les dons ont été impressionnants.

En effet, ce sont plus de 170 sacs qui ont pu être collectés, triés puis répartis en SAKADO.

Devant un tel succès, Clara et Clément souhaitent d'ores et déjà renouveler cette opération l'année prochaine... charge à chacun de préparer ses sacs tout au long de l'année.



BRAVO à eux
pour cette initiative exemplaire !



Un nouvel agent d'entretien ...

Après de nombreuses recherches locales, un nouvel agent d'entretien a été recruté le 9 Novembre dernier.

Jean-Luc HENRY, âgé de 45 ans, employé partiellement à Colletot, complète son temps de travail en intervenant 2 jours et demi par semaine dans le village.



Jean-Luc a plusieurs cordes à son arc : Il est titulaire d'un CAP maçonnerie, d'un CAP espaces verts et également d'un BEP vente en jardinerie.

En outre, Jean-Luc a bénéficié de formations diverses en mécanique de motoculture et de sécurité électrique.



Fort de ses diverses compétences et expériences, Jean-Luc va donc contribuer à l'entretien général, au fleurissement et à l'embellissement du village, comme souhaité par le Conseil Municipal et l'ensemble des habitants. Les premiers travaux d'entretien (cimetière, cour de la mairie, caniveaux ...) et de plantations (entrée de village, carrefour, place centrale ...) ont déjà commencé.

Ainsi, progressivement, l'embellissement du village pourra nous conduire comme prévu à nous inscrire au concours des villages fleuris afin, peut-être, d'améliorer notre classement dans les 10 plus beaux villages de l'Eure !



Famille LEVASSEUR

La famille LEVASSEUR est arrivée au village en Août 2019 ; l'année dernière, nous n'avions pu les rencontrer.



Cette famille est composée de Jade (4 ans), et Enzo (9 ans), scolarisés tous les deux à Routot. Enzo est spécialiste des dinosaures et il aime dessiner des croquis de ses monstres préférés.

En 2021, la famille va s'agrandir : une prochaine naissance est prévue en Mai.

Sébastien est chargé de clientèle au Crédit Mutuel et fait la route jusqu'à Rouen chaque jour.

Aurélie, assistante commerciale et administrative, travaille également dans la banlieue Rouennaise, à St Etienne du Rouvray.

Sébastien a une particularité peu commune : il est arbitre professionnel de ligue en hockey sur glace. Ainsi, il a déjà arbitré plusieurs matches de ligue Magnus avec notamment le R.H.E. 76 (Rouen Hockey Elite), plusieurs fois champion de France.

Aurélie, bien entendu très occupée avec une vie professionnelle à l'extérieur, et le fait d'élever ses 2... et bientôt 3 enfants, aime néanmoins cuisiner et a une spécialité : les pâtisseries !

Famille ROBIN

Mathilde ROBIN s'est installée à La Haye de Routot, 106A, rue de la Mare plate, en juillet 2019 en provenance de Gruchet le Valasse.

Là encore, nous n'avions pu la rencontrer l'an dernier.

Née à Etreville, Mathilde connaît très bien la région. Ses enfants, Marie-Laure et Alice, habitent à La Haye Aubrée et à Freneuse sur Risle.

A cette occasion, Mathilde s'est donc rapprochée de sa famille car ses frères et sœurs habitent dans le Roumois également.

Retraitée, elle apprécie les randonnées et aime particulièrement le calme du village.

En effet, la vue dont elle bénéficie de sa fenêtre principale sur les champs embrumés, est particulièrement agréable.



Famille DEJONGHE

La famille DEJONGHE, 3 impasse de la Forêt, a rejoint La Haye de Routot le 5 Août 2020.

Précédemment installés à Routot, Mathias et Laëtitia ont souhaité s'installer au village dans un objectif de tranquillité et de sérénité.

La famille est grande :

- Lorenzo (6 ans) qui est actuellement en CP à l'école de Routot,
- Louanne (10 ans) qui termine son année scolaire à l'école primaire de Routot avant de rejoindre le collège de Routot à la prochaine rentrée,
- Clara (14 ans) qui se destine à intégrer une filière d'apprentissage en fleurissement ou esthétique.



Mathias, conducteur d'engins, travaille chez Eiffage à Petit-Couronne. Il est amateur passionné de billard français.

LaËtitia quant à elle, est assistante administrative de Travaux chez Valgo à Petit-Couronne.

La famille DEJONGHE se déclare enchantée et espère vivement que nous pourrions préserver un cadre rural et naturel.



Famille DOUYERE/BORDEAUX

La famille s'est installée 67 rue du château, en novembre dernier.

Venant de Hauville, la famille là encore, est composée de 5 personnes Que d'enfants au village !

Michaël, ancien footballeur gravement blessé, et Amélie, ont souhaité rejoindre La Haye de Routot par besoin de calme et de sérénité.

Michaël est chauffeur routier, employé chez Perrot. Il parcourt l'ensemble de la Normandie en livrant pour LIDL.

Amélie travaille à la plateforme LIDL située à Honguemare, et elle est préparatrice de commandes.

Loula (7 ans) est restée scolarisée à Hauville et Mirone (2 ans) la rejoindra d'ici quelques temps.

Kiara (12 ans) est en 5^{ème} au collège de Routot.

Tout le monde est déjà ravi des quelques semaines passées dans le village !



Famille VERMEIREN/COUSIN

Karine, Jonathan, leurs deux enfants Maï-lan et Maé (7 ans tous les deux) et Enaël (5 mois) sont arrivés à La Hays de Routot en Janvier 2020.

Précédemment installés à Hauville, ils souhaitent faire construire et rester dans les environs afin que les enfants puissent continuer leur scolarité à Hauville.

Karine, conseillère financier à la Banque Postale, aime lire et pratique la couture.

Jonathan est responsable traitement au Centre de tri postal de St Etienne du Rouvray.

Adeptes des sports mécaniques, il n'hésite pas avec sa Yamaha 125YZ à participer à des compétitions. Il a notamment terminé 3^{ème} en championnat de Normandie d'endurance en 2019 et 2020.



Famille CHOUEIRY

Kévin a emménagé en été 2020, en provenance de Val de Reuil.

Technicien de maintenance, il a souhaité venir s'installer ici afin de rejoindre Guillaume Grossi, son parrain, et semble apprécier particulièrement l'environnement immédiat.

Il trouve le village sympathique et très dynamique malgré cette année un peu particulière où les manifestations ont été moins nombreuses.

Néanmoins, Kevin n'a pas hésité d'ores et déjà à donner le coup de main pour l'installation des guirlandes électriques de Noël dans les ifs millénaires.

Kevin a également une particularité : il est administrateur d'un groupe de passionnés de mobylettes « les 2 temps de l'Eure » (sur Facebook). Il collectionne les engins (Motobécane, Peugeot, CIAO, etc ...) et organise de nombreuses sorties avec ses amis « mobeurs ».

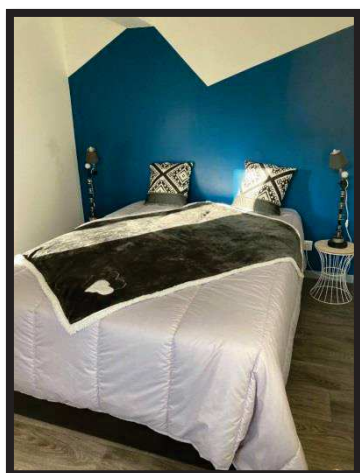


UN NOUVEAU GITE A LA HAYE DE ROUTOT

« Ti Lou » n'en reviendrait pas !!!

L'ancienne maison de Christian Couturier, décédé en novembre 2019 a bien changé !

Un habitant de Routot, Philippe DE BARROS a en effet acheté la maison située 5 Grande Rue, afin d'en faire un gîte rural et Le changement est impressionnant !



D'une capacité d'accueil de 4 personnes (4 adultes ou un couple avec 2 enfants) + un lit d'appoint d'une personne, le gîte « le nid de Ti Lou », offre tout confort : machine à laver, micro-onde, lave-vaisselle, 2 téléviseurs, four, douche à l'italienne, pompes à chaleur avec climatisation, etc ... tout le nécessaire en électroménager, et même plus !

Originalité : le gîte sera disponible à la journée, pour un week-end, pour 1 semaine, ou plus le site d'accueil n'est pas encore attribué.

Les aménagements extérieurs et le ravalement ne sont pas encore terminés et Philippe, perfectionniste, préfère attendre pour proposer la location (été 2021 ?)

La disposition de ce gîte et la proposition de location peuvent permettre d'accueillir des visiteurs imprévus, des invités qui ne souhaitent pas reprendre la route, des vacanciers, etc ...

Une nouvelle option qui permet au village de franchir un cap dans l'offre touristique.

Nous vous tiendrons informés dans « Exclus'ifs »
de la date officielle d'ouverture.



LES ASSOCIATIONS



Camille

ASSOCIATION ROUMOIS, TERRES VIVANTES

La saison 2020 au Four à pain, Musée du Sabot, Chaumière aux Orties et Jardin des Herbes Sauvages, animés par Terres Vivantes

La saison avait pourtant bien commencé, ouverture au public dimanche 1^{er} Mars, animations le 1^{er} et le 8 Mars... Un calendrier de venues de groupes et classes (très) bien rempli...

... Et puis patatras : confinement à partir du 15 Mars (jour des municipales). Annulation d'Orties Folies (prévue le 5 avril). A la place, nous décidons d'organiser le 4 octobre une Fête "Orties et Légumes Oubliés".



Tous nos groupes et classes annulent leur venue, avec pour conséquence des rentrées financières en moins, mais aussi baisse de la fréquentation des restaurants proches à cause de l'annulation de nos groupes... Mise au chômage partiel de nos salariés.

Levée du confinement le 11 Mai.

Le 31 Mai, "notre" Théthé (Thérèse mère) nous annonce, à son grand regret (et au nôtre !) que son mal de dos l'oblige à abandonner son poste au Musée du Sabot, qu'elle faisait visiter depuis les années 1980... Jean-Louis Lecallier va se retrouver bien seul au Musée lors de ses démonstrations.

En prévision de la reprise des animations des dimanches à partir du 5 Juillet, nous équipons nos lieux de visites pour limiter les contacts entre nos animateurs et le public : achat de plaques en plexiglass, collage de flèches au sol pour indiquer le sens de circulation...

Le 25 Juin, arrêt de travail d'Yves Lallemand. Valérie, aidée de James (son fils), continue jusqu'au 26 Août à faire fonctionner le four à pain, puis c'est l'arrêt de travail pour elle aussi.

Dépannages pour les cuissons au Four à pain avec Damien Toulemonde, qui avait déjà expérimenté les années précédant les cuissons au Four, mais sans brioche. Pour l'occasion, Alain Joubert met aussi la main à la pâte...



5 Juillet : avec l'asso. La Chouque, nous organisons un concours de *butte* (jeu de palets), près du Four à pain. Beaucoup de visiteurs locaux viennent découvrir ce jeu typiquement normand, pour changer de la provençale pétanque....

En plein concours de « butte » normande

Grandes vacances, avec -à cause des contraintes sanitaires- programme allégé d'animations et d'ouverture au public.

Rentrée des classes.

Les contraintes sanitaires se renforcent, et rendent difficile l'organisation pratique de la *Fête 'Orties et Légumes Oubliés'* le 4 octobre, avec des prévisions météo annoncées, toute la semaine précédente, comme "catastrophiques" : tempête et déluge ! De quoi décourager les visiteurs potentiels... Nos exposants présents seront quand même plus de 60).

Contrainte forte : pas plus de 1000 personnes en même temps, ce qui nous oblige à compter entrées et sorties, et à limiter l'accès aux bâtiments "en dur". Un service d'ordre est mis en place pour éviter les risques, et respecter les contraintes sanitaires.



Gérard Farcy présente les superbes légumes et fleurs de Gérard Mallet, le "pape" du chou de St Saëns



Laurent Parmentier, chaumier résidant à La Haye de Routot, en pleine démonstration.

Lors de nos fêtes nous offrons un emplacement gratuit aux artisans et producteurs habitant notre commune.

Les exposants les plus proches sont contactés pour participer : Hauville, Bouquetot, La Mailleraye, N.D. de Bliquetuit, Pont-Audemer, pays de Caux, pays de Bray, région rouennaise. Les intervenants les plus éloignés viennent de la Manche et de la région parisienne.

Nos intervenants et exposants, ceux qui ont l'expérience de divers autres festivals et salons, demandent à revenir à la Haye-de-Routot pour la qualité du programme proposé et la qualité du public, ainsi que l'accueil qu'ils reçoivent.

Les visiteurs, eux, sont demandeurs de l'originalité de nos programmes (peu de festivals valorisent la connaissance des plantes sauvages locales), faisant de nos fêtes "bien plus qu'une simple fête des plantes", car ils y trouvent des visites, démonstrations, balades botaniques, ateliers pour enfants, conférences, expositions : "ce n'est pas seulement un marché".



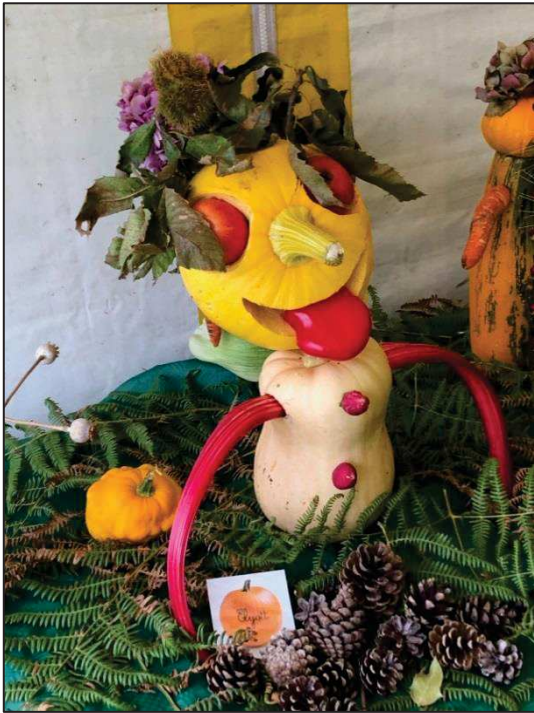
Démonstration-conseils pour cuisiner orties, légumes et fruits des haies, avec Denis Leblond aidé de ses petites filles Juliette et Camille.....



et Jacques Thierry ancien Chef de l'Ecurie à Routot

Bilan : 1200 visiteurs (il est vrai que nous avons eu déjà 3000 et 3500 visiteurs à cet événement !) mais, compte-tenu des contraintes sanitaires et de la météo annoncée, c'est un chiffre honorable cette année.

Ce jour-là le Four à pain a fonctionné avec une équipe de secours, aidée de bénévoles, qui a fait des cuissons pour contenter les visiteurs : grand merci à tous et toutes pour leur courage : pas facile avec un four à bois !



Toujours très attendue, l'expo des légumes sculptés. Ecole maternelle de Hauville, élèves de Philippe Chevallier

Les semaines passent... Les contraintes sanitaires accentuent leur pression : couvre-feu dans les bars et restaurants dans l'agglomération rouennaise (22 h) et en Seine-Maritime. Partout, restrictions de plus en plus fortes pour l'accueil du public : pas plus de 30 pers. dans une salle des fêtes par exemple.

Le 2^e confinement obligatoire décrété le 28 octobre nous contraint, à notre grand regret (toujours les conséquences du virus) à annuler la "dernière fournée" et le repas amical qui, habituellement, clôture la saison et rassemble les équipes de bénévoles de Terres Vivantes, contents de se retrouver.

Malgré cela, une équipe de télé (France 2) qui cherchait un vieux four à pain et un moulin à vent... pour raconter une légende selon laquelle la baguette (de pain) serait née à l'époque napoléonienne pour prendre facilement place dans la veste des grognards en campagne !!!

*Et Damien Toulemonde,
l'actuel boulanger, a fait du cinéma !*

Le 17 novembre, nous avons donc accueilli la réalisatrice, le cameraman, le comédien chargé d'incarner Napoléon, et l'un de ses fidèles grenadiers... Ils étaient très sympas et leurs costumes napoléoniens étaient magnifiques !



C'était la première fois que des baguettes étaient cuites dans notre four à pain, car, historiquement, la baguette est un pain "de ville", et il n'y en avait jamais eu avant ce 17 Novembre !!!!! Vous avez dû voir -ou reverrez- cette légende sur France 2 un prochain samedi soir, à 20 h 30.

*Le grenadier-aide de camp
de Napoléon*



Pour cette saison 2020, vraiment bizarre, nous tenons à remercier très sincèrement et chaleureusement tous ceux et toutes celles qui ont mis la main à la pâte : un peu, beaucoup, ou énormément, tous les jours ou ponctuellement, en fonction de leurs possibilités.

Début de saison 2021 prévu dim. 7 Mars avec reprise des animations de chaque dimanche... si, d'ici là, le virus a plié bagages...

Une grosse fête au printemps n'est pas prévue (par crainte de reprise du confinement), par contre, nous devrions organiser, dim. 3 octobre, la fête potagère et gourmande *Orties et Légumes Oubliés*.



les "Papys fous", musiciens de jazz qui déambulent dans nos fêtes

D'ici là, nous vous souhaitons une année 2021 exceptionnelle, qui vous aide à oublier 2020... et en attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bonne année à vous tous !

Pour toute l'équipe de **Terres
Vivantes**,
le Président, Alain Joubert

Réserve aux habitants de La Haye-de-Routot
BON GRATUIT
pour un pain ou une brioche
Découper ce bon, et l'échanger au Four à pain
un dimanche de 14 à 18 h
entre le 7 Mars et le 28 Novembre 2021
excepté dim. 3 Oct. (Légumes Oubliés)
où le Four à pain, malgré plusieurs fournées,
n'arrive pas à contenter tous les visiteurs.

Ce fut une année bien particulière pour tous

En janvier, lors de notre Assemblée Générale annuelle, nous avons élu un nouveau bureau :

- 🌿 Jacques BINET, Maire de la commune, Membre d'honneur.*
- 🌿 Emilie LEREFAT, Présidente*
- 🌿 Guillaume GROSSI, Vice-Président,*
- 🌿 Didier Galien, Vice-Président, en charge des ifs.*
- 🌿 Catherine MARGOT, Secrétaire*
- 🌿 Angélique LECARPENTIER, Secrétaire adjointe*
- 🌿 Dominique FISCHER, Trésorière*

C'est avec le concours et l'appui de la municipalité et de l'association A.R.B.R.E.S. avec ses experts, que nous pouvons entreprendre notre mission et veiller à l'entretien et être vigilants à nos ifs, patrimoine communal.



Par contre, de nouvelles questions se posent et nous les soumettrons à M. Pierre

ROHR, expert et membre de l'association A.R.B.R.E.S., présent à l'A.G. :

- Faut-il arroser nos ifs après les fortes chaleurs connues cet été ...*
- L'étanchéité des tôles de protection contre la pluie est-elle à vérifier ...*
- Le remplacement de 2 petites tôles est-il à entreprendre ...*
- Un élagage simple des branches mortes est-il envisageable par M. PAVIOT ...*

Remerciements

A la municipalité (pour la subvention annuelle et pour le prêt de la salle des associations et de l'église)

A l'association A.R.B.R.E.S. (pour ses conseils, ses expertises et ses subventions)

A la Brasserie des Ifs (pour son concours à la vente des tee-shirts)

A Terres Vivantes (pour la vente des tee-shirts)



DU COTE « FESTIVITES » ☼

Les manifestations prévues durant l'année par l'association LES AMIS DES IFS, n'ont pas pu se dérouler : Loto, Troc'plantes, Saint Nicolas
Ce n'est que partie remise !

Nous avons cependant, grâce à la subvention municipale, apporté un petit moment de réconfort à tous les foyers du village, en offrant à chacun un petit lot « dégustation » provenant de « Saveurs du Roumois » à La Haye de Routot.

Ce fut pour nous l'occasion d'échanger un petit mot avec tous les habitants et vérifier que tout le monde se portait bien.

En cette fin d'année, nous avons voulu égayer le village à notre façon en illuminant nos ifs ! Nous avons fait l'acquisition de grandes guirlandes électriques qui parcourent les branches des arbres et s'allument à la nuit tombée.



En espérant vous retrouver tous bientôt, en bonne santé, lors de nos prochaines manifestations autour des ifs, les membres de l'association vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous adressent tous leurs vœux de bonheur !

Le 7 janvier 2020, nous avons dégusté ensemble la traditionnelle galette des Rois. Cet événement a marqué pour notre club le départ d'une nouvelle année.

Notre club a recensé cette année 42 membres.

Réunion du club un mardi sur deux à 14h30 à la Maison des Associations. – activités pour tous les goûts et âges : jeux de cartes, triomino, ping-pong, pétanque etc... (notre marche hebdomadaire au départ du four à pain, tous les mardis à 9h30) A chaque rencontre, un petit goûter convivial clôture cet après-midi. Des gâteaux et boissons sont apportés par les membres à tour de rôle.



Bilan des activités 2020

7 janv : Galette des Rois

La crise sanitaire actuelle ne nous a pas permis de programmer les activités qui étaient prévues après cette date.

Pourtant le programme suivant était bien établi :

- Coincée fin février 2020, vente de vêtements en avril, randonnée pédestre fin mai, foire à tout le 14 juin, vente de vêtements et livres en novembre et notre repas de fin d'année début décembre.

Toutes ces manifestations sont tombées à l'eau.

Nous espérons que l'année à venir sera plus animée.



Le mot du Président

Nous remercions Mr Le Maire et son Conseil Municipal pour l'attribution de la subvention et le prêt de la salle communale. En raison du manque d'activités en 2020, la cotisation 2021 est offerte aux inscrits de l'année passée. Nous espérons que 2021 nous permettra de nous réunir pour nos activités habituelles. Un grand merci aux membres du bureau et adhérents du Club

Bonne et heureuse année à tous Le Président Gérard Genty

Le coin Nostalgie



En raison du manque de photos cette année, nous présentons quelques prises de vues anciennes. De gauche à droite et de haut en bas, Juin 2007 : La baie de Somme, Mai 2011 : randonnée à St Pierre des Ifs, Juin 2013 : Vélorail à Etretat, juin 2016 : au Chaudron Magic, au milieu : en barque à La Ferté-Bernard

Bonne et heureuse année à tous

*Le Président : Gérard Genty
et tous les membres du Bureau*

Image 27 vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous offrons quelques clichés pour partager avec vous les prises de vues de nos vacances passées.

Nous espérons qu'elles vous feront aussi voyager.

Cette année passée vous a peut-être permis de découvrir de nouvelles passions, de pratiquer quelques activités que vous aviez délaissées, faute de temps.

Et pourquoi pas la photo ?

Quand nous pourrons à nouveau nous réunir, si vous le désirez, nous vous accueillerons pour vous présenter notre club.

Débutant ou expérimenté vous êtes les bienvenus. N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement.

Dans une ambiance amicale et conviviale, vous pourrez pratiquer votre passion ou de la découvrir avec nous et surtout sans se prendre au sérieux.

Chaque année, nous nous réunissons régulièrement pour organiser des sorties, notre exposition...

Alors à très bientôt !

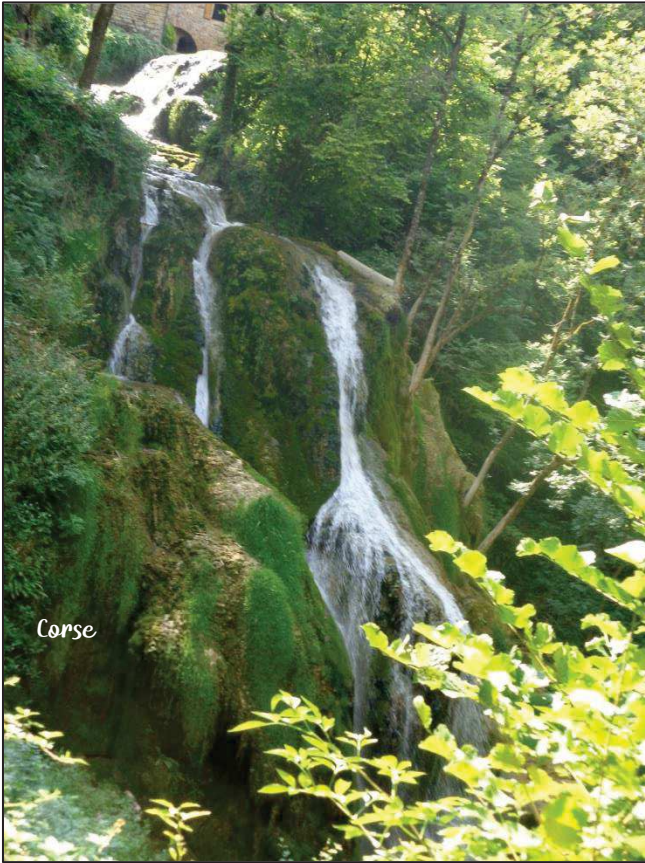
Michel Guillo

Président Club Image27

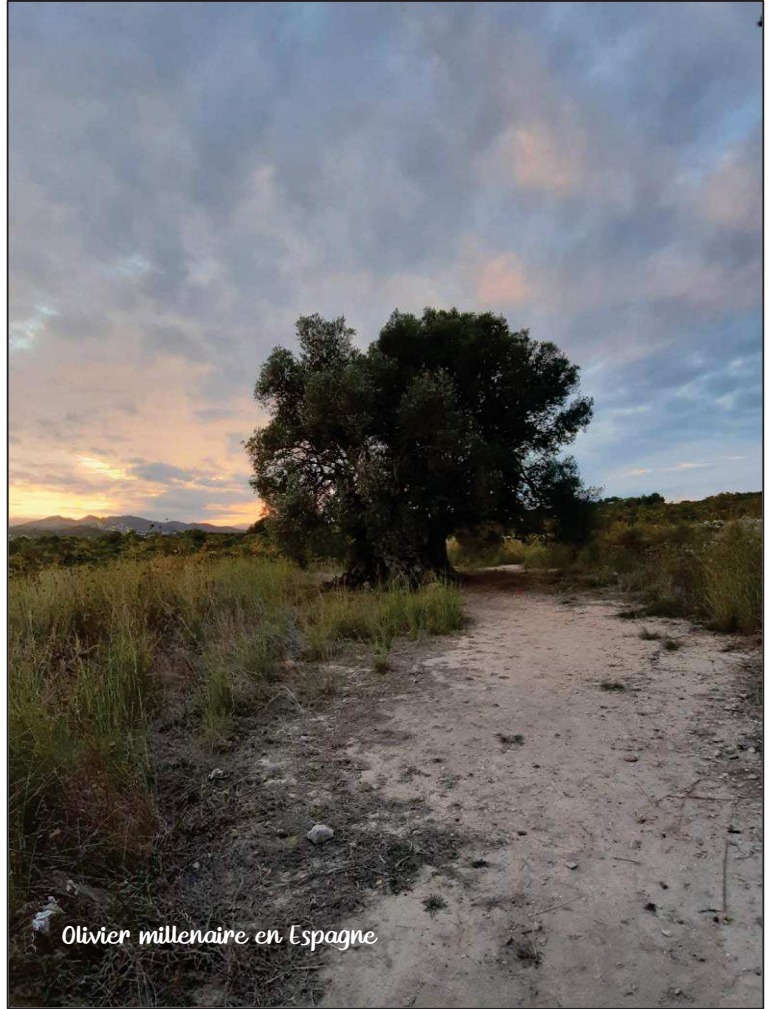
Pour toute information, contactez Michel :

miguillo@wanadoo.fr – Tél : 06 59 24 76 06

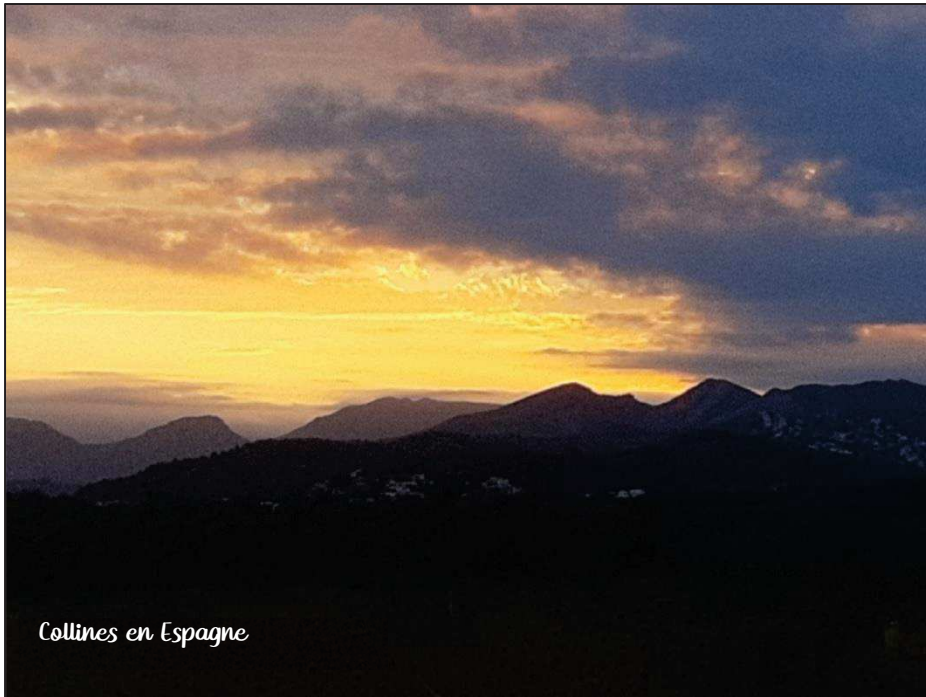




Corse



Olivier millenaire en Espagne

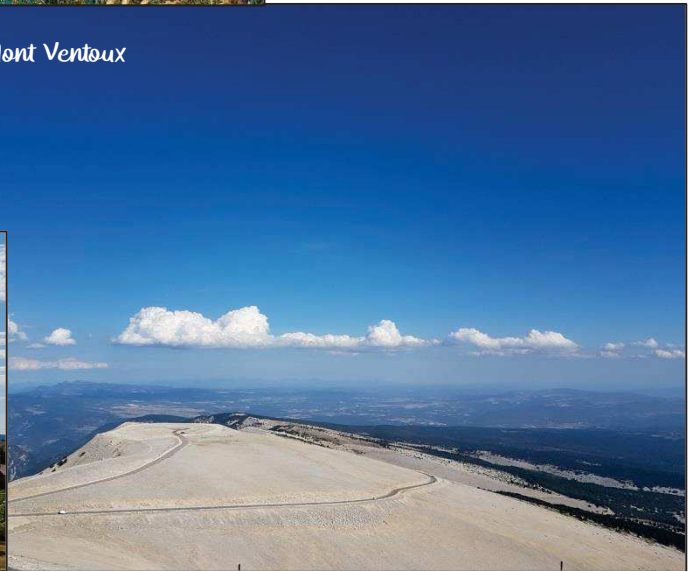


Collines en Espagne

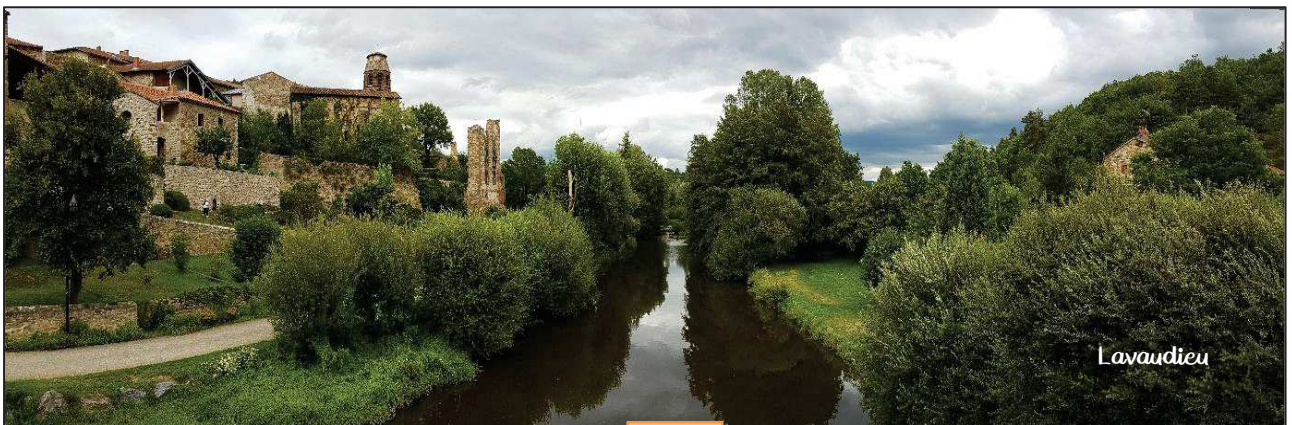


Lac de Castillon

Mont Ventoux



Aigueze



Lavaudiu



Camille

Nous avons choisi de terminer ce bulletin communal et cette année 2020 décidément bien triste par quelques notes plus gaies ... A cet effet, nous revenons en quelques lignes sur l'opération de collecte organisée par nos deux jeunes de la commune en vous livrant tel quel, le texte qu'ils ont eux-mêmes rédigé à cette occasion.

Touchant, émouvant, et résolument optimiste !!! ...



Chers habitants,

Depuis que nous sommes petits, quand on voyait un sans-abri dans la rue, on avait mal au ventre et on en faisait une histoire à notre famille (Clara priait pour avoir une pièce à leur donner) car on avait du mal à gérer nos émotions. On se disait qu'il était là au froid, sans rien à manger, sans logement et donc abandonné de tous.

Par la suite, on s'est intéressé à des reportages et des articles sur tous ces hommes et ces femmes qui vivent dans la rue ou sous les ponts. C'est pour cela que nous avons essayé de mettre en place une petite action de solidarité et aussi faire notre première expérience dans le bénévolat. En cette période de fêtes, il nous semblait important de penser aux plus démunis et de leur apporter du réconfort.

Nous avons donc choisi l'opération « SAKADO », organisée par l'ADMR, d'abord parce qu'il n'y avait pas d'argent à manipuler et aussi parce que cette opération a été mise en œuvre pour la première fois en 2005, l'année de notre naissance.

Dans un premier temps, nous avons fait une demande à la Mairie pour avoir leur soutien et aussi l'autorisation de recevoir les « SAKADOS » à la Mairie . Puis, nous avons rédigé un petit flyer « , mode d'emploi », et nous l'avons distribué dans vos boîtes aux lettres.

Nous avons aussi préparé un petit exposé, sur la vie d'un sans-abri de 24 ans, à partir des articles collectés dans Normandie-Actu, fait des étiquettes pour différencier les sacs hommes, femmes, tailles, etc.).. , préparé des cartons par kits pour collecter les éléments supplémentaires si besoin et aussi du gel pour le respect des gestes barrières, jusque- là tout allait bien, c'était passionnant.

Et le samedi 5 décembre est arrivé ! Un peu d'excitation, beaucoup de trouille, et si personne venait, on s'était dit 30 « SAKADOS », dix à chaque collecte, ce serait bien.

Une petite demi-heure pour s'installer, et les premières personnes sont arrivées, Ouf !

Et puis, on n'a plus eu le temps de penser, à 15h30, nous avons déjà collecté , étiqueté 47 « SAKADOS complets » composés des quatre KITS, ainsi que de nombreux produits d'hygiène, festifs et de chaleur.

Le samedi 12 décembre, encore plus d'affluence, 55 « SAKADOS complets » ont été offerts.

Et enfin le samedi 19 décembre, 68 « SAKODOS » nous été remis.

La participation a été extraordinaire, car en tout, c'est un total de 170 « SAKADOS » qui ont été collectés. On voulait faire un petit truc qui nous tenait à cœur, et tenter une expérience de bénévolat, et on ne s'imaginait jamais qu'il y aurait autant d'habitants de notre commune et aussi des communes voisines qui se mobiliseraient.

Tous vos dons vont certainement donner un peu de bien être aux plus démunis et aussi leur faire voir que beaucoup de gens pensent à eux et souhaitent leur venir en aide. On ne peut pas leur donner un logement, mais grâce à vous, ils pourront mieux affronter le froid, prendre soin d'eux , manger des friandises , se distraire, et surtout se dire qu'ils existent un peu pour nous et ne sont donc pas totalement abandonnés de tous.

Dans le local mis à notre disposition pour recevoir les « SAKADOS », nous avons affiché une image montrant un SDF dans la rue, avec comme texte « **vous traversez pour l'éviter, nous on traverse pour l'aider** ». C'est exactement ce que vous avez fait.

Et puis, pour nous aussi, cela a été une expérience formidable, qui nous a permis d'apprendre plein de choses et nous a rendus heureux.

Nous vous remercions beaucoup de tout cela et surtout d'avoir suivi notre projet malgré notre jeune âge. Merci à la Commune de son soutien et du prêt d'un local.

Mercredi 23 décembre, nous nous sommes rendus à l'ADMR d' Evreux , déposer tous ces « SAKADOS » (à l'aide d'un petit camion et d'un espace). Nous avons reçu un accueil chaleureux, car cette année, nous sommes la seule commune à avoir participé, et pour mémoire, l'ADMR nous a indiqué que l'an dernier, en Seine Maritime, qui a une population plus dense que l'Eure, il y avait eu environ 300 « SAKADOS » de collectés.

Ces sacs, dès leur réception, ont été mis à disposition de l'Association Accueil Service qui assure les maraudes et la distribution aux SDF tout au long de l'année.

Encore trop heureux

Clara

Clément



*Le Conseil Municipal vous souhaite
une belle et heureuse année 2021*

